

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

OFFICIAL NEWS

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

Pour information

COMITE DE MANAGEMENT REUNION DU 15 AVRIL 1998

Résultats des réunions de mars du Comité des directives scientifiques, du Comité des finances et du Comité du Conseil

Le Directeur général, présentant les résultats des réunions de mars, a annoncé que le Comité des finances, en plus des travaux inscrits à l'ordre du jour, parmi lesquels l'approbation de contrats concernant la cryogénie pour le LHC, a décidé de lever la réserve apportée à la signature des contrats de génie civil attribués en novembre 1997, étant donné que le permis de construire pour le LHC a maintenant été accordé par la Suisse et que les procédures d'autorisation sont en bonne voie en France.

A l'ordre du jour du Comité du Conseil figuraient les principaux points suivants: des questions concernant les Etats non-membres (notamment d'éventuelles demandes d'adhésion et l'octroi du statut d'observateur); les modalités de financement de l'exploitation du LEP en l'an 2000; un rapport sur l'exploitation des projets d'amplificateur d'énergie et d'installation de transmutation de déchets activée par des neutrons, menés au CERN sous la direction du professeur C. Rubbia, et la création d'un groupe de travail sur la procédure de sélection des futurs Directeurs généraux.

Activités professionnelles de membres du personnel retraités

Le Directeur général a indiqué qu'il avait fait part au Comité du Conseil, à sa réunion de mars, de l'intention de la Direction de proposer un complément aux Statut et Règlement du personnel pour approbation en juin par le Conseil. Trois mois auparavant, il a eu connaissance d'une proposition qui a attiré son attention sur le fait qu'aucune règle n'empêche les retraités du CERN d'exercer des fonctions dans lesquelles les connaissances acquises en tant que membres du personnel pourraient donner des avantages particuliers à une entreprise ou un Etat membre dans ses relations avec le CERN (ce qui est contraire à l'esprit des règles en vigueur, par exemple, dans de nombreuses administrations publiques). C'est à son sens une grave lacune et il s'est assuré que son opinion est partagée par de nombreux délégués.

Comité de concertation permanent et TREF

Le Directeur de l'Administration, M. Robin, a indiqué que, lors de ses réunions précédentes et à venir, le Comité de concertation permanent et le TREF se sont penchés principalement et reviendront sur les dispositions relatives à la compensation des conséquences négatives pour la Caisse de pensions de départs anticipés supplémentaires et de la

poursuite de la réduction de l'effectif du personnel. Il est en outre envisagé d'élaborer et de soumettre au Comité de concertation permanent, et par la suite au TREF, un projet d'article des Statut et Règlement du personnel concernant les activités professionnelles des retraités du CERN.

Santé et sécurité

Le chef de la Commission TIS, H. Schönbacher, a présenté un rapport complet sur la santé et la sécurité au CERN en 1997, en s'attachant principalement aux points suivants: la campagne d'élimination des PCB (530 tonnes déjà éliminées pour un coût de 7,3 MCHF); l'organisation de la sécurité dans les expériences LHC; la coordination de la sécurité pour la machine et les expériences LHC (avec une liste détaillée des tâches des coordinateurs); la formation incendie dans des conditions réalistes et d'autres sujets concernant la brigade du feu; le contrôle des matières radioactives et autres questions touchant aux radiations (en particulier des discussions en vue du démontage du LEP dans le respect des règles françaises relatives aux installations nucléaires de base - INB); les constructions mécaniques et les inspections (notamment l'évaluation de la structure technique et des équipements de la machine et des expériences LHC); le programme permanent de surveillance des niveaux de rayonnements et de la radioactivité ambiante, ainsi que de la qualité de l'air et de l'eau.

Il a en outre présenté des statistiques concernant les accidents, les interventions de la brigade du feu, les questions médicales et les doses de radiations individuelles. A propos de la radioprotection, il a souligné que les doses individuelles maximales aux CERN et alentour, pour le personnel comme pour le public en 1997, ont été, une fois encore, systématiquement bien inférieures aux maxima prescrits dans le manuel de sécurité "radiation" du CERN pour 1996, qui sont eux-mêmes notablement plus bas que les doses maximales annuelles imposées dans les deux Etats hôtes ou dans l'Union européenne.

En 1998, la Commission TIS aura pour tâches essentielles le stockage et l'élimination des matériaux radioactifs, l'application des procédures INB au LHC, la mise en place des coordinateurs de la sécurité pour la machine et les expériences LHC et les actions consécutives à l'incendie dans BA3.

Rapport du Président du SAPOCO¹

Le Président du SAPOCO, H. Haseroth, a présenté le rapport annuel de cet organe, en résumant les principaux

sujets abordés au cours de l'année, parmi lesquels l'incendie dans BA3, la sécurité dans les baraques, les systèmes de détection des incendies et des gaz, la formation à la sécurité, la politique anti-tabac au CERN, l'accès à tous les documents de sécurité sur le Web, le code de sécurité concernant les espaces confinés et la révision du code de sécurité relatif aux équipements à pression. Le Comité a aussi souligné l'importance de la nomination de personnel compétent aux postes de responsabilité dans le domaine de la sécurité et de la formation en matière de sécurité, de son suivi et de son contrôle, notamment en vue du LHC. Sur ce dernier point, le Comité de management a noté que l'élaboration de programmes de formation appropriés est en discussion avec les Services éducatifs de la Division du personnel.

Rapport sur l'assurance maladie

G. Hentsch a résumé les conclusions d'une étude approfondie de la situation de l'assurance maladie au CERN pour laquelle ont été rassemblées des données statistiques comparatives sur la consommation médicale et les coûts de la santé en France et en Suisse. Si la maîtrise des dépenses de santé est pour le moment relativement efficace, à la suite notamment de la mise en œuvre de plusieurs mesures à cet effet (entre autres les primes complémentaires pour les conjoints exerçant une activité rémunérée), le rapport conclut que, d'une manière générale, d'autres mesures sont nécessaires, en ce qui concerne tant l'offre que la demande, pour contenir les dépenses à long terme, dans la perspective d'un vieillissement croissant de l'effectif du CERN et d'une plus forte proportion de pensionnés parmi la population assurée.

Le Comité de management a remercié les auteurs du rapport, discuté ses conclusions et admis, en particulier, la nécessité d'une plus grande sensibilisation de la population assurée aux conséquences d'une augmentation des coûts de la santé et d'un accord entre la Direction et l'Association du personnel sur les moyens de maintenir le niveau de couverture des soins tout en contenant les dépenses. Sur un plan plus général, il a également été jugé souhaitable que l'Organisation s'associe avec d'autres organisations internationales de Genève pour étudier la possibilité de négocier une réduction des tarifs appliqués aux fonctionnaires internationaux de Genève, notamment en ce qui concerne l'hospitalisation.

Rapport d'activité du Comité de surveillance de l'assurance maladie (CHISB) du CERN²

Ph. Bernard a présenté un bref rapport sur les travaux du Comité de surveillance de l'assurance maladie du CERN, en soulignant que les trois sujets principaux actuellement à l'étude sont la maîtrise des coûts, la négociation d'une

nouvelle convention d'assurance maladie (la présente convention expirera à la fin de 1999) et l'assurance dépendance.

Le Comité de management a noté avec satisfaction que le CHISB prépare actuellement une lettre circulaire destinée à renforcer la sensibilisation de tous les assurés à l'assurance maladie du CERN aux questions concernant la santé et l'assurance maladie.

Rapport sur l'espace nécessaire pour la machine LHC

P. Faugeras a présenté un rapport sur l'espace nécessaire pour l'installation du LHC, le stockage des éléments de la machine et le démontage du LEP, en soulignant que, selon les estimations actuelles et dans l'hypothèse que le tunnel des ISR sera disponible dans sa totalité et que les éléments du LEP sans réemploi possible seront éliminés, il manquera entre 10 000 et 20 000 m² de surface de stockage, le point culminant étant atteint dans les années 2001 à 2004. Une solution consisterait à construire une structure modulaire extensible relativement légère sur une dalle de béton, dotée d'équipements limités, utilisable comme espace de stockage tampon pour les éléments du LHC.

Le Comité de management a admis l'urgence de mesures propres à résoudre le problème avant que le manque d'espace ne devienne critique, convenu que les espaces alloués au secteur de la recherche et à TIS, principalement dans le tunnel des ISR, devraient être confirmés et décidé qu'il convenait que la Direction examine une proposition précise dans le sens suggéré, en vue d'apporter une solution au problème du manque d'espace dans le secteur des accélérateurs.

Journée Portes ouvertes

Le Comité de management a marqué sa satisfaction au sujet du grand succès de la journée Portes ouvertes, le 4 avril, et exprimé ses remerciements à tous ceux qui y ont contribué et en particulier aux organisateurs. Les chefs de division ont été invités à adresser leurs éventuelles observations au chef de la Division AS, J. Ferguson.

Proposition de revente de matériel informatique de bureau

Le Directeur de la recherche et Directeur technique, H. Wenninger, a présenté une proposition révisée relative aux conditions et modalités générales de la revente de matériel informatique de bureau techniquement dépassé.

Programme de recrutement financé par du congé épargné

Il a été annoncé que le nombre de tranches souscrites au titre de ce programme a maintenant atteint 1610 pour 1998.

1) Composition: M. Borghini, H. Haseroth (Président), T. Linnecar, D. Plane, K. Potter, J. Roche, H. Schönbacher, L. Stämpfli (secrétaire) et F. Thizy (Président du DSOC)

2) Composition du CHISB : P. Bernard (Président); représentants de la Direction: M. Baboulaz (secrétaire), H. Degenkolbe, G. Hentsch, G. Lindecker; représentants de l'Association du personnel: M. Aymon, S. Weisz (suppléante pour l'Association du personnel: S. Maio); représentants du Groupement des Anciens du CERN: J.-P. Diss, P. Lazeyras, (suppléant pour le GAC: R. Budde); invités permanents: M. Robin (Président du CCP), M. Vitasse (Vice-Président du CCP), E.-P. Maquet et V. Fassnacht (Service médical)